

LES MATINALES DE LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE

PLAN DE FORMATION ET DIALOGUE SOCIAL EN 2016 QUELLE SIMPLIFICATION, QUELLE PROCÉDURE ET QUEL CALENDRIER ?

A Paris

MARDI 10 MAI 2016

Chez Jenny
39 Boulevard du Temple
75003 Paris

La loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août 2015 a simplifié les procédures de consultation des représentants du personnel notamment sur le plan de formation de l'entreprise. Elle fait suite à la loi du 5 mars 2014 qui a modifié le contenu et le calendrier des deux réunions qui lui sont consacrées. Dans l'attente de la parution du décret d'application annoncé de la loi de 2015, Centre Inffo vous présente les réponses aux questions des entreprises. Vous pourrez échanger sur les actions envisageables en particulier sur les modalités de consultation du comité d'entreprise sur le plan de formation 2017.

#MatinaleFormation

PROGRAMME

- 8h** Accueil
- 8h30** Au programme, les questions suivantes :
- Les lois de 2014 et 2015 et le projet de loi El Khomri : vers quelle simplification pour la consultation du plan de formation 2017 ?
 - Les étapes de la consultation sur le plan de formation et l'échéance du 31 décembre : Quel calendrier en 2016 ?
 - Les étapes de la consultation sur le plan de formation et l'échéance du 31 décembre : Quel calendrier en 2016 ?
- 10h** Fin de la matinale

INTERVENANTE

Pierre-François Tallet,
chargé d'études à la direction Juridique, Centre Inffo

A Lyon

MARDI 3 MAI 2016

à la CCI formation Lyon Métropole
36 rue Sergent Michel Berthet
69009 Lyon

Contact : Elise Palmigiani - Tel : 04 72 53 88 15
Courriel : palmigiani@lyon.cci.fr

